



**FICHE D'INFORMATION AUX CANDIDATS**  
AVIS N° 22\_0103

---

**A Marseille, le 12 janvier 2023**

Direction de la Mer  
Service Mer et Littoral

Adresse du profil acheteur : marchespublics.mairie-marseille.fr

**Objet : Location de modules préfabriqués pour les besoins de l'ensemble des services municipaux de la Ville de Marseille**

**RÉPONSE SUITE A DES DEMANDES D'INFORMATION**

**Question 7, posée le 9 janvier 2023**

Compte tenu des frais de préparations des modules, en règle générale, pour les locations dites "courte durée" nous proposons une location forfaitaire valable de 1 à 30 J. Pouvons-nous proposer ce forfait dans ce cadre-là ?

**Réponse 7, transmise le 12 janvier 2023**

Il n'est pas possible de proposer une location de 1 à 30 j : il convient de proposer un prix unitaire pour chaque prestation en location du marché, conformément aux colonnes du BPU et pour rappel :

- pour une location de 1 à 29 j
- pour une location de 30 j à 6 mois moins un jour
- pour une location de plus de 6 mois

\*\*\*

**SUIVI DES MODIFICATIONS CONCERNANT LES DOCUMENTS DE LA CONSULTATION**

Aucune modification des documents de la consultation n'a été effectuée à ce jour.

La date limite de remise des offres prévue le 25 janvier 2023 à 16h est maintenue.